



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agrégation

Question au Gouvernement n° 1223

Texte de la question

## AGRÉGATION DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

**M. le président.** La parole est à M. Hervé Novelli.

**M. David Habib.** Un grand progressiste !

**M. Hervé Novelli.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. (*« Il n'est pas là ! » sur les bancs du groupe socialiste.*) Elle porte sur les épreuves de l'agrégation d'économie.

**M. Jean-Pierre Brard.** Le ministre est en recyclage !

**M. Hervé Novelli.** Alors que celles-ci ont commencé à la fin du mois de novembre 2003, que le jury avait été composé deux mois plus tôt et que les épreuves se termineront en mai 2004, une attaque médiocre, injustifiée et déstabilisante pour les candidats, a été lancée. Elle vise à mettre en cause la composition de ce jury, ainsi que les conditions de nomination et la personnalité de son président.

**M. Christian Paul.** Vous aggravez le cas !

**M. Hervé Novelli.** Or ces nominations ont résulté de l'application de règles traditionnelles, suivies depuis près d'un siècle. Le tableau officiel récapitulant l'ancienneté et les mérites des professeurs, publié par l'éducation nationale, a conduit à nommer M. Pascal Salin à la présidence du jury. Il ne s'agit donc pas d'une nomination politique, mais d'une décision technique fondée sur la personnalité et les compétences de M. Salin. Plus généralement, un véritable terrorisme intellectuel se développe depuis plusieurs semaines dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Il succède au terrorisme physique des années 1970 (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*) et affecte des pans entiers de notre société.

Il consiste à diviser la société en deux classes, et ce n'est pas nouveau.

**M. Michel Lefait et M. Jean-Pierre Kucheida.** Occident ! Occident !

**M. Hervé Novelli.** La nouveauté, c'est que la majorité et le Gouvernement sont aujourd'hui accusés de mener une guerre contre l'intelligence, la recherche, la culture, l'éducation. Comme toujours en pareils cas, le paradoxe, c'est que cette guerre touche des intellectuels éminents. Il est vrai que ceux-ci sont coupables, puisqu'ils sont indépendants. En l'occurrence, ce sont des économistes qui ne sont ni marxistes, ni keynésiens. Comment comptez-vous réagir, monsieur le ministre, face à des pratiques que l'on croyait disparues,...

**M. Michel Lefait et M. Jean-Pierre Kucheida.** Occident ! Occident !

**M. Hervé Novelli.** ... et qui sont, particulièrement dans ce cas, en contradiction avec l'esprit de tolérance et de liberté intellectuelle manifesté traditionnellement par le monde universitaire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. (*« Où est Ferry ? » sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Xavier Darcos**, ministre délégué à l'enseignement scolaire. Mesdames, messieurs les députés, je répondrai d'abord sur le jury de l'agrégation de sciences économiques et sociales.

Chacun sait fort bien comment sont nommés les présidents de jury. Comme ils changent tous les ans, c'est une garantie de rotation, à tous les points de vue : opinions, engagements, travaux. De surcroît, ils sont choisis après consultation des présidents des jurys des années précédentes et de l'ensemble de la communauté universitaire, notamment des doyens des universités spécialisées dans les disciplines concernées.

J'ajoute qu'il serait bien étrange de considérer un jury capable, alors qu'il est sous le regard de la communauté scientifique, d'imposer telle option ou telle opinion lors du choix des reçus à l'agrégation.

Je conclurai sur ce point en soulignant qu'il est dérisoire, absurde et même scandaleux de considérer qu'il faudrait rechercher les diverses idéologies qu'aurait pratiquées tel ou tel membre de jury ! J'ai été membre de jury d'agrégation et je me suis efforcé d'ignorer les opinions de ceux qui siégeaient à mes côtés. Nous ne sommes pas, quant à nous, en train de faire une police idéologique qui jugerait l'opinion des uns et des autres ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mais chacun sait bien ce que recouvre cette polémique ridicule. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est une petite attaque qui procède d'une offensive plus générale, d'une guerre qui consiste à faire croire que, dans notre pays, il y aurait une volonté d'imposer à tout prix tel point de vue ou telle idéologie contre d'autres.

**M. David Habib.** N'est-ce pas vrai ?

**M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.** Cette guerre vise à faire croire que nous ne serions pas des hommes de liberté !

Mais je vais répondre à ceux qui la mènent : quand vous êtes aux affaires, mesdames, messieurs, vous manquez de souffle ! Mais quand vous êtes dans l'opposition, vous ne manquez pas d'air ! (*Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs du groupe Union pour la démocratie française.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Novelli](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1223

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** enseignement scolaire

**Ministère attributaire :** enseignement scolaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 mars 2004